

M. Grégoire: Auriez-vous l'amabilité de répéter?

M. Winch: Monsieur l'Orateur, j'ai posé cette question à cause de la citation du représentant. Nous l'écoutons depuis 20 bonnes minutes; mon honorable ami affirme-t-il que le Québec devrait être un état autonome à l'intérieur de la Confédération canadienne?

M. Grégoire: Précisément; autonome.

M. Fisher: C'est là un aveu d'échec de votre part.

M. Grégoire: Pardon?

M. Fisher: Je voudrais simplement demander à l'Orateur, à monsieur l'Orateur, s'il ne croit pas qu'il s'agit là, de la part de l'honorable député, d'un terrible aveu d'échec pour tous les députés canadiens-français, d'aujourd'hui et d'hier, si nous en sommes venus là?

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, je voudrais répondre à cette question et je poursuivrai ensuite le sujet que j'avais commencé à traiter. On voudra bien me permettre de poursuivre en français, car je saurai mieux exprimer ma pensée dans cette langue.

(Texte)

Dans tout pays, monsieur l'Orateur, il y a des périodes d'évolution normale. Au moment du développement ou de la croissance primaire d'un pays, on voit souvent d'autres pays venir en aide à un pays plus jeune. Mais tout pays, à un moment de son histoire, atteint une époque de maturité où il est capable de se développer et de s'administrer par lui-même.

Nous remercions nos concitoyens de langue anglaise qui nous ont permis de nous développer et de croître au point où nous en sommes rendus aujourd'hui, de telle sorte que l'alliance que nous avons eue dans le passé nous a permis de faire de nous, aujourd'hui, une nation capable de s'administrer, de se diriger et de se gouverner par elle-même.

Messieurs, nos remerciements pour le passé. Nous ne serons pas ingrats dans l'avenir maintenant que nous sommes capables de veiller à nos destinées, seuls comme dans tous les autres pays du monde.

Cela ne veut pas dire que nous voulons briser tous les liens. Cela ne veut pas dire que nous voulons mettre fin à une coopération qui existait, non. Mais je crois—et l'histoire l'a prouvé par de nombreux exemples—que jamais une nation qui existe dans une région précise et déterminée n'a réussi à se développer et à progresser à moins qu'elle ne le fasse par elle-même et d'elle-même car, seule, cette nation peut alors choisir de vivre selon ses possibilités et ses caractéristiques propres. Jamais une nation n'a réussi à se

développer en étant «contrôlée» ou dirigée par les autres!

Si réellement on veut favoriser le développement de la province de Québec, en tant que groupement canadien-français en cette terre d'Amérique qui apporte un enrichissement à cette terre d'Amérique, il faudra laisser la nation canadienne-française se développer par elle-même, car c'est alors seulement qu'elle pourra se développer adéquatement et dans toute la mesure possible.

Je parlais tout à l'heure de Porto Rico comme étant un gouvernement qui possède ses propres pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Cela n'a pas révolutionné l'administration des États-Unis. Voici ce que disait le juge en chef des États-Unis, le juge Earl Warren, à ce sujet:

(Traduction)

Étant donné que notre régime américain n'est pas statique, qu'il ne représente pas une fin, mais un moyen d'arriver à une fin—étant donné que ce régime est un organisme destiné à progresser et à s'amplifier de façon à répondre à l'évolution des conditions et des époques qui se manifeste dans un vaste pays—étant donné que chacune des initiatives de notre gouvernement représente une expérience, la nouvelle institution du commonwealth de Porto Rico représente une expérience, la plus moderne et la plus importante peut-être de toutes les expériences qu'ait tentées le gouvernement américain notre vie durant.»

(Texte)

Les Américains ne se sont pas plaints de ce nouveau système instauré à Porto Rico qui demeure un pays libre associé aux États-Unis, ainsi qu'ils le disent dans leur propre langue: *estado libero asociado de Puerto-Rico*, État libre, associé de Porto Rico. Ils ont le même département des affaires extérieures, le même département de la défense le même système de poste, etc.

C'est l'innovation d'un État moderne. Or, pourquoi ne pas chercher une innovation, alors que présentement nous voyons le Canada se développer sur une base de compromis qui se nuit à lui-même, nuit à son propre développement précisément à cause de ces compromis. Si nous mettions une fin à tous ces compromis, si nous pouvions travailler sur un terrain d'entente, laissant à chacun le soin de se développer lui-même, alors nous pourrions progresser sainement.

Prenons, par exemple, le domaine de l'éducation. La province de Québec qui dit: Nous ne voulons pas d'empiètement dans le domaine de l'éducation—et cela, ce n'est pas moi qui le dis, tous les députés libéraux de la Chambre le savent et partagent cette même idée. Nous ne voulons aucun empiètement dans le domaine de l'éducation. Mais les neuf autres provinces ne demandent pas mieux que de voir la centralisation, parce qu'elle les aidera. Qui empêche cette centralisation dans